

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mardi 27 Novembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 Novembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, MM. CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

M. PARODIN, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	M. Le MAIRE
Mme PIMENOFF	à	Mme POLI
Mme PERES	à	Mme LUCIANI
M. TOMI	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA

Etaient absents :

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointe au Maire, Mme DEBROAS, MM. AMIDEI, BERNARDI, Mme PASTINI, MM. D'ORAZIO, RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mardi 27 Novembre 2012

Délibération N°2012 / 264

Adoption de la décision modificative n°1/2012 - Budget Annexe du stationnement.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le projet de Décision Modificative n°1 du budget annexe du stationnement pour l'année 2012.

Cette décision modificative prévoit, en section d'investissement, des réajustements de crédits en fonction de l'avancement des travaux et des opérations en cours à savoir des travaux d'aménagement du parking du secteur Gare-Amirauté.

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 204	Subventions d'équipement	-400 000.00 €			
Chap. 23	Immobilisations en cours	400 000.00 €			
Total Dépenses		0.00 €	Total Recettes		0.00 €

En section de fonctionnement, un réajustement est prévu au sein du chapitre 011. Il vise à adapter les crédits ouverts à la réalité des informations financières et aux besoins effectifs des services.

Tels sont les principaux éléments de la décision modificative n°1 du budget annexe du stationnement que je vous demande de bien vouloir approuver.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint au Maire
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,
Vu la loi n° 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'article R 221-19 du code monétaire et financier,
Vu l'article 2021 du code civil,
Vu le vote du budget primitif 2012 intervenu le 26 mars 2012 (Délibération n° 2012/57).
Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 novembre 2012.

ADOpte

Par 32 voix pour

et 4 abstentions (Mme Guerrini, MM., Laudato, Sbraggia, Ferrara)

- la décision modificative n° 1 de l'exercice 2012 du budget annexe du stationnement telle que précisée dans le document annexé.

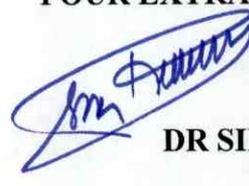
La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs et d'un affichage en mairie.

Accusé de réception : Ministère de l'Intérieur
FAIT ET DELIBERE A AJACIO, les jours, mois et an que dessus
02A-212000046-20121127-2012_264-DE
(suivent les signatures)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2012

POUR EXTRAIT CONFORME



DR SIMON RENUCCI